

Ecrit par le 26 mai 2026

**M. VALLET Yves**



*Notaire*



Écrit par le 26 mai 2026



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**



**Etude de Maîtres Hélène SELLIER-DUPONT et  
Laurence GUILIÉ, notaires associés à  
Avignon (Vaucluse), 2 place Saint Lazare**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil ; Article 1378-1 Code de procédure civile ; Loi n°2016-1547 du 28  
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 16 janvier 2017, Monsieur Yves Alphonse **VALLET**, en son vivant retraité, demeurant à AVIGNON (84000) 3 avenue Jean Boccace. Né à LAVAUUR (81500), le 31 août 1950. Veuf de Madame Mireille Marcelle HASCOËT et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 26 novembre 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence GUILIÉ, notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 21 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurence GUILIÉ, notaire à

Ecrit par le 26 mai 2026

AVIGNON(84), référence CRPCEN : 84006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Avignon de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

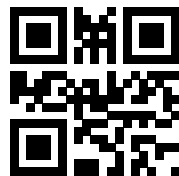
---

## Mme FILLOUX Suzanne

Ecrit par le 26 mai 2026



# *Notaire*



**Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)**

Ecrit par le 26 mai 2026

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,  
Pauline CHIAPELLO et  
Clio PEYRONNET  
Notaires associés à  
Avignon (Vaucluse)  
15 rue Armand de Pontmartin**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSEL- DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de  
procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du mois d'Avril 2015 Madame Suzanne Marie **FILLOUX** dt à AVIGNON (84000) 1440 chemin du lavarin Résidence MAISON PAISIBLE. Née à LES ANGLES (30133), le 1er avril 1925. Célibataire. Décédée à AVIGNON (84000) le 27 octobre 2022 a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Clio PEYRONNET , Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin , le 10 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du

Ecrit par le 26 mai 2026

règlement de la succession : Me Clio PEYRONNET, notaire à AVIGNON, 84000 15 rue Armand de Pontmartin référence CRPCEN : 84002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

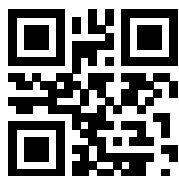
---

## M. MERINO Simon

Ecrit par le 26 mai 2026



# *Notaire*



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

Ecrit par le 26 mai 2026

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026****Département : Vaucluse****Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**

**SCP Me MAY, Me BOUKHORS  
Me ROCHETTE  
Notaires associés  
166 Avenue Aristide Briand  
84440 ROBION**

### **ENVOI EN POSSESSION**

Suivant testament olographe en date du 27/11/2012, M. Simon **MERINO**, veuf de Mme Bernadette Thérèse SAINT-VANNES, né à BOIS COLOMBES (92270 Hauts-de-Seine) le 6 juillet 1933, en son vivant demeurant à CAVAILLON (84300 Vaucluse) 40 avenue Jean Jaurès, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à CAVAILLON (84300 Vse) le 10 décembre 2022, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Mahdjouba BOUKHORS, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 08/03/2023, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mahdjouba BOUKHORS, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

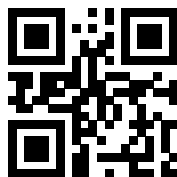
## M. CHANU Gilbert



# *Notaire*



Ecrit par le 26 mai 2026



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**



**Etude de Maîtres  
Alain BIANCHI, Julien PROST  
Notaires Associés à BELLEGARDE (30127)  
550, Chemin du Cros des Bards**

### **AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT**

Par testament olographe en date du 10 octobre 2016, Monsieur Gilbert Félix Paul **CHANU**, demeurant à VEDENE (Vaucluse) - 255 du Pont Blanc (Gard), né à MONIEUX (Vaucluse), le 15 mai 1926 et décédé à CAVAILLON (Vaucluse) le 03 février 2021 A institué deux légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des Minutes de Maître Annabel AUGUET, notaire à Avignon (Vaucluse), suivant procès-verbal en date du 3 février 2023, dont une copie authentique a été reçue par le TJ d'AVIGNON (Vaucluse), le 28 février 2023. Les oppositions sont reçues en l'Etude de Maître Alain BIANCHI et Maître Julien PROST, Notaires Associés à BELLEGARDE (Gard), en charge du règlement de la succession»

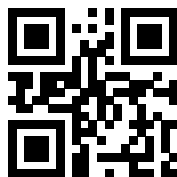
## **M. Bruno BOIDIN**



# *Notaire*



Ecrit par le 26 mai 2026



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**



**Etude de Maître Nicola  
SISMONDINI  
Notaire à Vedène (Vaucluse)  
260 Avenue de la Fonderie**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 15 avril 2013, M. Bruno **BOIDIN** demeurant à LE PONTET (84130) 43 avenue Charles de Gaulle. Né à BOURG-DE-PEAGE (26300), le 10 octobre 1968. Décédé à LE PONTET (84130) le 22 juin 2022.

A consenti un legs universel.

Ecrit par le 26 mai 2026

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du P.V d'ouverture et de description de testament reçu par Me Nicola SISMONDINI, Notaire titulaire d'un Office Notarial à VEDÈNE (84270) 260 Av. de la Fonderie, le 24 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Philippe LLAO, notaire à LE PONTET 6 Place Joseph Thomas, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

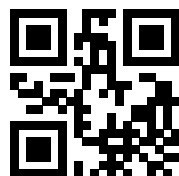
---

## M. CAZES Gérard

Ecrit par le 26 mai 2026



# *Notaire*



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

Ecrit par le 26 mai 2026

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**

**Etude de Maîtres LAPEYRE,  
DUCROS et AUDEMARD**

**Notaires associés**

**à Avignon (Vaucluse)**

**1 rue des Ciseaux d'or**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil Article 1378-1**

**Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe fait à LE PONTET (84130), en date du 09 janvier 2020, Monsieur Gérard Michel Jean-Marie **CAZES**, en son vivant retraité, demeurant à LE PONTET (84130), 24 allée des Glaïeuls, né à MARSEILLE (13000) le 13 juin 1950, célibataire, décédé à AVIGNON (84000) le 09 janvier 2023 a consenti un legs universel.

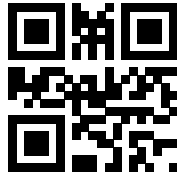
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON, place Saint-Pierre, 1, rue des Ciseaux d'Or, le 06 février 2023. Il résulte de cet acte que les légataire remplissent les conditions de leur saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON (84008) CEDEX1, B.P. 20180, 1, rue des Ciseaux d'Or, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit le 17 février 2023.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion Le Notaire.

Ecrit par le 26 mai 2026

# M. BOUDOUILLE Maurice



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 26 mai 2010, Monsieur Maurice Jean Hubert **BOUDOUILLE**, en son vivant retraité, demeurant à SORGUES (84700) 46 rue Saint Hubert. Né à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012), le 22 mai 1924. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à SORGUES (84700) (FRANCE), le 27 mars 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel COMTE, notaire soussigné, membre de la Société dénommée « VALLIS CLAUSA NOTAIRES » Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire de deux Offices Notariaux, sis à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins et à COUSTELLET, 80 C Route de Cavailon, MAUBEC (Vaucluse), le 7 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Emmanuel COMTE, notaire à SORGUES (84700) 71 allée des Moulins, référence CRPCEN : 84009, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas

Ecrit par le 26 mai 2026

d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

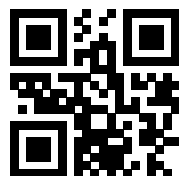
---

## **Mme DURBESSON Vve REBOUL**

Ecrit par le 26 mai 2026



# *Notaire*



**Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)**

Ecrit par le 26 mai 2026

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,  
Pauline CHIAPELLO et  
Clio PEYRONNET  
Notaires associés à  
Avignon (Vaucluse)  
15 rue Armand de Pontmartin**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 20 mars 2007 Mme Paule Anne Marie **DURBESSON**, dt à AVIGNON SECTION DE MONTFAVET (84140) 396 avenue des Vertes Rives. Née à AVIGNON SECTION DE MONTFAVET (84140), le 15 février 1931. Vve de Monsieur Robert **REBOUL**, Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE) le 8 septembre 2022 a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament contenant saisine reçu par Me Olivier JULIEN, Notaire associé de la SCP « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin le 14 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions

Ecrit par le 26 mai 2026

de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Olivier JULIEN, notaire à AVIGNON 84000 15 rue Armand de Pontmartin, référence CRPCEN : 84002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

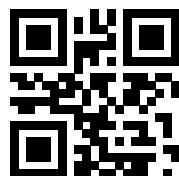
---

## Mme CAZANOU Vve HERLANT

Ecrit par le 26 mai 2026



# *Notaire*



**Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)**

Ecrit par le 26 mai 2026

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**



**Etude de Maîtres Hélène SELLIER-DUPONT et  
Laurence GUILIÉ, notaires associés à  
Avignon (Vaucluse), 2 place Saint Lazare**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du  
Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 12 décembre 1991, Madame Colette Marie-Louise Denise Georgette **CAZANOU**, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000) 31, Avenue du Roi Soleil, née à MONTPELLIER (34000) le 18 mars 1941, veuve de Monsieur Jean Augustin **HERLANT** et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à AVIGNON (84000) le 23 novembre 2022, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence GUILIÉ, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 30 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'Avignon le 3 février 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurence GUILIÉ, notaire à AVIGNON 2 Place Saint-Lazare, référence CRPCEN : 84006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Ecrit par le 26 mai 2026

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

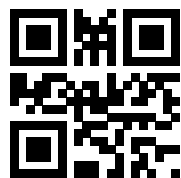
---

## Mme CHAUSSON JACQUIN Georgette

Ecrit par le 26 mai 2026



# *Notaire*



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

Ecrit par le 26 mai 2026

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**



**Jean-Victor MONTAGARD  
et Martial RAMOGNINO  
300 Avenue Saint Quenin  
84110 VAISON LA ROMAINE**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 15 décembre 2003, Madame Georgette Fanny Dina **CHAUSSON**, née à VALENCE (26000), le 29 septembre 1937. Veuve de Monsieur Michel **JACQUIN** et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Domiciliée à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE) le 20 novembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 19 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions

Ecrit par le 26 mai 2026

de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès d'un notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Victor MONTAGARD, notaire à VAISON LA ROMAINE , référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament Le 27 Janvier 2023.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

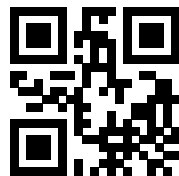
---

## Mme ESCHALIER Vve BONNETON

Ecrit par le 26 mai 2026



# *Notaire*



**Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)**

Ecrit par le 26 mai 2026

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**



**Etude de Maîtres Hélène SELLIER-DUPONT et  
Laurence GUILIÉ, notaires associés à  
Avignon (Vaucluse), 2 place Saint Lazare**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL -  
DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28  
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 15 mars 2022, Madame Juliette Albertine **ESCHALIER**, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000) 7 rue Mourre Résidence Montana . Née à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS (07200) , le 20 mars 1923.

Veuve de Monsieur Pierre-Louis Adrien **BONNETON** et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à AVIGNON (84000) le 20 novembre 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène SELLIER - DUPONT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 16 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON le 20 janvier 2023.

Ecrit par le 26 mai 2026

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hélène SELLIER-DUPONT , notaire à AVIGNON (Vaucluse), référence CRPCEN : 84006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

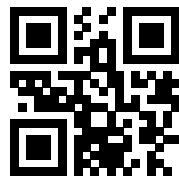
---

## Mme NARDINI Micheline

Ecrit par le 26 mai 2026



# *Notaire*



**Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)**

Ecrit par le 26 mai 2026

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents**



**Me CHARLES CALVET**  
**46 Cours Jean Jaurès**  
**84600 VALREAS**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL  
 DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 30 juin 2012, **Madame Micheline Louise NARDINI**, en son vivant retraitée, demeurant à VALREAS (84600) résidence Les Lavandes, Bât. C Rue Chasse-Coquins, née à AMIENS (80000), le 1er juin 1927, décédée à DOULLENS (80600) (FRANCE), le 19 juin 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles CALVET, Notaire associé, membre de la Société par Action Simplifiée dénommée « Groupe DICE Notaires » titulaire d'un Office Notarial à la résidence de VALREAS, 46, Cours Jean Jaurès, soussigné, le 17 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles CALVET, notaire à VALREAS (84600) 46 cours Jean Jaurès, référence CRPCEN : 84064, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.